



Durée : 1 jour x 7 heures (6h. de théorie / 1h. d'examen en ligne) Lieu : inter (centre Distel)

### PRÉ-REQUIS

- ❖ Lire, comprendre et parler la langue française

### PUBLIC CONCERNÉ

- ❖ **Opérateur** : Personnel d'exécution conduisant des engins (PEMP, grues à tour, pelles, chariot...) ou effectuant des travaux urgents à proximité des réseaux enterrés ou aériens
- ❖ **Encadrant** : Personnel intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux)
- ❖ **Concepteur** : Personnel intervenant pour le compte d'un maître d'ouvrage qui prépare et suit des projets de travaux (conducteur de travaux, chargés d'études, personnel de bureau de maîtrise d'œuvre)

### OBJECTIFS

- ❖ Connaître la réglementation DT-DICT, la réforme anti-endommagement afin de réussir l'examen AIPR. Opérateur, Encadrant ou Concepteur (en fonction du profil retenu)
- ❖ Identifier les différents réseaux
- ❖ Adapter sa méthode de travail aux risques identifiés

### LES + DISTEL

- ❖ Maximum 6/8 personnes par session
- ❖ Examen sur tablette numérique
- ❖ Salle de pause tout équipée
- ❖ Courrier de rappel : dates de recyclage

## PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

### Uniquement théorique

- ❖ Connaître et comprendre le guichet unique
- ❖ Les différents acteurs : obligations, responsabilités et sanctions
- ❖ Prévention, procédure et suivi : DT, DICT, DT-DICT, ATU
- ❖ Repérage, réseaux, classes de plans, piquetages et marquage au sol
- ❖ Déroulement d'un chantier, règles à suivre et documents à établir
- ❖ Guide technique : présentation et mode d'emploi
- ❖ La règle des 4 A : Arrêter, Alerter, Aménager et Accueillir
- ❖ Consignes pour les travaux urgents

### Examen par QCM en ligne sur la plate-forme nationale

- ❖ Passage de l'examen AIPR sur une tablette numérique
- ❖ **Opérateur** : note minimale de 38/60 en 1 heure
- ❖ **Encadrant/Concepteur** : note minimale de 48/80 en 1 heure

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- ❖ Dossier de formation, power point récapitulatif (vidéoprojecteur) et vidéos
- ❖ Etudes de cas et entraînement aux QCM officiels (en groupe et par type de profil)
- ❖ Examen blanc + examen final

### ATTRIBUTIONS FINALES

- ❖ Attestation de compétences (ou le cas échéant, une attestation d'échec)
- ❖ Carte d'autorisation AIPR
- ❖ Feuille de présence



RECYCLAGE  
tous les  
5 ans

